



kibesuisse

Recommandations de kibesuisse

28 février 2024

Session de printemps 2024





Aperçu des recommandations

Conseil national

Date	N°	Objet	Recomm.
Mercredi 13 mars	23.3699	Motion Marianne Maret	

Renforcer le soutien aux formations continues et aux reconversions professionnelles pour favoriser le retour dans le monde du travail

La motion demande un projet pilote visant à soutenir financièrement les personnes qui entreprennent une nouvelle formation ou un perfectionnement à des fins de reconversion professionnelle. kibesuisse soutient cette demande. Les organisations d'accueil de l'enfance se trouvent dans une situation où leur survie repose sur l'emploi d'accueillant·e·s non qualifié·e·s, en raison de modèles de financement insuffisants. Ce contexte financier limité les empêche fréquemment d'allouer les ressources nécessaires à la formation et au développement professionnel du personnel non formellement qualifié. Si le facteur coût était supprimé, cela pourrait motiver davantage de personnes à se réorienter. De plus, un bénéfice significatif serait l'amélioration de la qualité ainsi que la continuité des offres.





Explications sur les différents objets

Conseil national

Mercredi 13 mars

23.3699

Motion Marianne Maret



Renforcer le soutien aux formations continues et aux reconversions professionnelles pour favoriser le retour dans le monde du travail

Selon la présente motion, le Conseil fédéral doit réaliser un projet pilote visant à renforcer le soutien financier aux personnes qui entreprennent une nouvelle formation ou un perfectionnement à des fins de reconversion. Les mères qui ont quitté leur travail pour s'occuper de leurs enfants devraient par exemple en bénéficier.

L'urgence d'un soutien financier se fait particulièrement sentir en raison de la pénurie déjà aigüe de main-d'œuvre qualifiée. Il est prévu que le déficit de main-d'œuvre qualifiée atteindra environ 270 000 personnes d'ici 2030 (cf. [article de « 20 Minutes »](#), disponible en allemand). Le Conseil fédéral lui-même reconnaît, dans son [rapport « Réinsertion et maintien des femmes avec enfants dans le monde professionnel »](#) (adopté fin juin 2023), que l'exploitation optimale du potentiel de travail et de compétences professionnelles du pays reste centrale. Cela sous-entend une « participation aussi élevée que possible des parents, et en particulier des mères, qui doivent concilier leurs responsabilités familiales avec leurs engagements professionnels. » (voir p. 9).

Pour kibesuisse, il est évident qu'un soutien financier destiné à se former et à se perfectionner après un arrêt prolongé profiterait également à la branche de l'accueil de l'enfance. Une [enquête récente menée par la fédération](#) révèle que le taux de départ des collaborateur·rice·s dans la branche de l'accueil de l'enfance est de 30 %, soit trois fois supérieur à la normale. De plus, cette enquête a mis en lumière que, en moyenne, la moitié du personnel de l'accueil n'a pas (encore) terminé sa formation pédagogique. Ces constatations de l'enquête de kibesuisse viennent confirmer les résultats de l'[étude réalisée l'année dernière par la Haute école de Lucerne](#) (disponible en allemand).

D'une part, en raison de modèles de financement trop bas, les organisations d'accueil de l'enfance sont tributaires, pour leur survie, de collaborateur·rice·s non formé·e·s. D'autre part, ces contraintes financières les empêchent d'investir suffisamment dans la formation et le perfectionnement des accueillant·e·s non formellement qualifié·e·s (cf. p. 7 du [« Management Summary »](#) de l'étude menée par la Haute école de Lucerne, disponible en allemand).

La réticence à entreprendre des formations longues et coûteuses, que ce soit pour une reconversion professionnelle ou une formation continue, est significative en raison de l'investissement en temps et en argent qu'elles requièrent. Si les coûts associés à ces formations pouvaient être minimisés, cette incitation motiverait davantage de personnes à se réorienter. En conséquence, l'ensemble de la branche de l'enfance en bénéficierait, étant donné le besoin criant de personnel qualifié. Il est crucial pour la branche de ne pas se limiter à employer des individus intéressés et compétents uniquement dans des rôles d'assistant·e·s.

Subventionner la formation initiale et continue des accueillant·e·s améliore non seulement leurs perspectives professionnelles, mais encourage également le personnel à rester dans le secteur, entraînant des effets positifs sur la qualité et la continuité. Il est donc essentiel d'améliorer les opportunités pour une qualification formelle de ces employé·e·s. Trois alternatives sont envisageables : une procédure de validation simplifiée et qualitativement améliorée du certificat fédéral de capacité (CFC), des offres élargies pour l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou des programmes peu coûteux pour les personnes en reconversion. Ces solutions devraient être conçues de manière à être financièrement et temporellement compatibles avec les responsabilités familiales (voir p. 8 du [« Management Summary »](#), seulement disponible en allemand).

→ kibesuisse recommande donc de suivre la décision du Conseil des États et d'adopter la motion.



kibesuisse

Maximiliano Wepfer

Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant
Responsable de la communication politique
E-Mail : maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch
Tél. 043 321 32 53



kibesuisse, fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant, est l'association nationale professionnelle pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire/les écoles de jour. kibesuisse encourage l'expansion aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif de services professionnels et abordables. Elle s'engage en faveur de bonnes conditions-cadres pour la branche et défend les intérêts de ses membres. Dans toutes ses activités, la fédération place le bien-être des enfants au centre des préoccupations.

